



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 09 avril 2013 à 19 HEURES EN MAIRIE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25.03.2013

Le procès-verbal de la séance du 25.03.2013 est approuvé à l'unanimité

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Marie-Claire LUCCHINI est désignée comme secrétaire de séance

BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

- Le compte administratif 2012 est adopté comme suit, à l'unanimité

Résultat de l'exercice	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	1 824 416.99 €	2 405 112.54 €
Recettes	1 529 579.49 €	3 056 575.45 €
Déficit	- 294 837.50 €	
Excédent		651 462.91 €
Résultat de clôture		
Excédents reportés		763 788.26 €
Déficits reportés	- 474 123.00 €	
Résultat cumulé	- 768 960.50 €	1 415 251.17 €

COMPTE DE GESTION 2012

Le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2012 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif, est adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT 2012

L'affectation du résultat 2012 est adoptée comme suit à l'unanimité

Compte 001 Déficit d'investissement reporté :	294 837.50 €
Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé :	768 960.50 €
Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté	646 290.67 €

BUDGET PRIMITIF 2013

Le budget primitif est adopté comme suit, à l'unanimité

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	4 846 885.50 €	4 117 627.84 €
Fonctionnement	2 814 188.01 €	2 899 497.00 €
Total	€	€

Opérations d'ordre de section à section	Dépenses	Recettes
Investissement	0,00 €	729 257.66€
Fonctionnement	0.00€	0,00 €
Total	€	729 257.66 €

Résultat reporté	Déficit	Excédent
Investissement	294 837.50 €	0.00€
Fonctionnement		646 290.67 €

Equilibre financier	Dépenses	Recettes
Investissement	4 846 885.50 €	4 846 885.50 €
Fonctionnement	3 545 787.67 €	3 545 787 .67 €
Total	8 392 673.17 €	8 392 673.17 €

TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2013

Le taux des impôts locaux pour l'année 2013 est fixé comme suit, à l'unanimité

	Taux année précédente	Taux année en cours	Bases	Produit
TH	12,48 %	12,48 %	6 208 000.00 €	774 758.00 €
FB	15,71 %	15,71 %	4 066 000.00 €	638 769.00 €
FNB	43,16 %	43,16 %	337 600.00 €	145 708.00 €
TOTAL				1 559 235.00€

BUDGET ANNEXE REGIE FUNERAIRE

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le compte administratif du budget annexe régie funéraire est adopté comme suit à l'unanimité

Résultat de l'exercice	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	0.00 €	1 402.08 €
Recettes	0.00 €	794.31 €
Déficit		607.77 €
Excédent		
Résultat de clôture		
Excédents reportés		9 728.19 €
Déficits reportés		
Résultat cumulé	0.00 €	9 120.42 €

COMPTE DE GESTION 2012

Le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2012 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif, est adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT 2012

L'affectation du résultat 2012 est adoptée comme suit à l'unanimité

002 résultat de fonctionnement reporté 9 120.42 €

BUDGET PRIMITIF 2013

Le budget primitif est adopté comme suit, à l'unanimité

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	0.00 €	0.00 €
Fonctionnement	49 120.42 €	40 000.00 €
Total	49 120.42 €	40 000.00 €

Opérations d'ordre de section à section	Dépenses	Recettes
Investissement	0,00 €	0.00€
Fonctionnement	0.00 €	0,00 €
Total	0.00 €	0.00 €

Résultat reporté	Déficit	Excédent
Investissement		0.00 €
Fonctionnement		9 120.42 €

Equilibre financier	Dépenses	Recettes
Investissement	0.00 €	0.00 €
Fonctionnement	49 120.42 €	49 120.42 €
Total	49 120.42 €	49 120.42 €

BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL**COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

Le compte administratif du budget annexe camping municipal est adopté comme suit à l'unanimité

Résultat de l'exercice	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	77 298.49 €	18 034.92 €
Recettes	13 991.28 €	41 972.14 €
Déficit	- 63 307.21 €	
Excédent		23 937.22 €
Résultat de clôture		
Excédents reportés	13 747.06 €	59 276.64 €
Déficits reportés		
Résultat cumulé	- 49 560.15 €	83 213.86 €

COMPTE DE GESTION 2012

Le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2012 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif, est adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT 2012

L'affectation du résultat 2012 est adoptée comme suit à l'unanimité

002 résultat de fonctionnement reporté 33 653.61 €

001 résultat d'investissement reporté 49 560.15 €

BUDGET PRIMITIF 2013

Le budget primitif est adopté comme suit, à l'unanimité

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	44 203.61 €	0.00 €
Fonctionnement	14 450.00 €	25 000.00 €
Total	58 653.61 €	25 000.00€

Opérations d'ordre de section à section	Dépenses	Recettes
Investissement	€	44 203.61 €
Fonctionnement	44 203.61€	0,00 €
Total	44 203.61 €	44 203.61 €

Résultat reporté	Déficit	Excédent
Investissement		
Fonctionnement		33 653.61 €

Equilibre financier	Dépenses	Recettes
Investissement	44 203.61 €	44 203.61 €
Fonctionnement	58 653.61 €	58 653.61 €
Total	102 857.22 €	102 857.22€

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PARC

BUDGET PRIMITIF 2013

Le budget primitif est adopté comme suit, à l'unanimité

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	0.00 €	200 000.00 €
Fonctionnement	800 000.00 €	800 000.00 €
Total	800 000.00 €	1 000 000.00 €

Opérations d'ordre de section à section	Dépenses	Recettes
Investissement	200 000.00 €	0.00€
Fonctionnement	0.00 €	0,00 €
Total	0.00 €	0.00 €

Résultat reporté	Déficit	Excédent
Investissement		0.00 €
Fonctionnement		0.00€

Equilibre financier	Dépenses	Recettes
Investissement	200 000.00 €	200 000.00 €
Fonctionnement	800 000.00 €	800 000.00 €
Total	1 000 000.00 €	1 000 000.00 €

CONVENTION ALIMENTATION EN GAZ NATUREL DU LOTISSEMENT LE PARC AVEC GRDF

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

A APPROUVE la convention d'alimentation en gaz naturel du lotissement communal le Parc

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec GrDF la dite convention et tous documents s'y rapportant

CONVENTION AVEC LE PNRL - QUARTIER LES PALISSADES aire de nourrissage vautour pernoctère

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- A ACCEPTE le projet de rénovation d'une placette de nourrissage au lieu-dit sommet des Palissades
- A CONFIE la maîtrise d'ouvrage de l'opération au Parc Naturel Régional du Luberon
- A APPROUVE la convention d'occupation de terrain qui sera annexée à la présente délibération,
- A DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatifs à ce projet, notamment la convention d'occupation de terrain.

ENCAISSEMENT CHEQUE SINISTRE ET AVOIR

Le conseil municipal, à l'unanimité

- A ACCEPTE l'indemnisation de 200 e proposée par GROUPAMA pour le sinistre du 25.7.2012
- A AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser pour le compte de la commune les chèques d'un montant respectif de 200.00 € et 297.60 €
-

Aménagement du cœur du village Restauration et mise en valeur du mur de la place et des douves du Château. Demande de subvention à la Communauté Territoriale Sud Luberon

Le conseil municipal, à l'unanimité

A APPROUVE la restauration et la mise en valeur du mur de soutènement de la place et des douves du Château,

A AUTORISE Monsieur le Maire à lancer et conduire toutes les procédures liées à la réalisation de cette opération,

A SOLLICITE de la Communauté Territoriale Sud Luberon une aide en vue de la réalisation de ce projet,

PRECISE que la part non subventionnée de la dépense sera prélevée sur le budget communal.

Aménagement du cœur du village Restauration et mise en valeur du mur de la place et des douves du Château. Demande de subvention de l'Etat au titre de la réalisation de travaux d'intérêt local

Le conseil municipal à l'unanimité,

A APPROUVE la restauration et la mise en valeur du mur de soutènement de la place et des douves du Château et notamment la réfection des enduits du mur oriental de soutènement de la place et des douves du Château,

A AUTORISE Monsieur le Maire à lancer et conduire toutes les procédures liées à la réalisation de cette opération,

A SOLLICITE de l'Etat une aide en vue de la réalisation de ce projet,

PRECISE que la part non subventionnée de la dépense sera prélevée sur le budget communal.

Jean-François LOVISOLO,

Maire